

Présidence

Vice-Président du conseil d'administration
Franck LE DERF

Direction Générale des services

Pascale MONTELS

Affaire suivie par :

Victorine MENDY

Responsable des Instances

02.35.14.67.69

secretariatca@univ-rouen.fr

Conseil d'administration - URN

13 décembre 2024

Délibération n°CA-2024-21

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 32 votants, dont 5 membres représentés

Budget initial 2025

- Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
- Vu l'arrêté du 07 août 2015 modifié aux règles budgétaires des organismes
- Vu les tableaux budgétaires annexes
- Vu la note annexe

Article 1

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- 2718 ETPT dont 2355 au titre du plafond État

- 291 060 818 € d'autorisation d'engagement dont :
 - 44 914 392 € au titre de l'enveloppe fonctionnement
 - 217 230 928 € au titre de l'enveloppe personnel
 - 28 915 498 € au titre de l'enveloppe investissement

- 289 310 576 € en crédits de paiement dont :
 - 41 746 028 € au titre de l'enveloppe fonctionnement
 - 217 230 928 € au titre de l'enveloppe personnel
 - 30 333 620 € au titre de l'enveloppe investissement

- 271 659 280 € de prévision de recettes

- -17 651 296 € de solde budgétaire

| | |
|------------|----|
| Pour | 20 |
| Contre | 12 |
| Abstention | 0 |

Le conseil d'administration approuve les autorisations budgétaires définies à l'article 1

Article 2

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- Tableau 1 : Tableau des emplois (2718 ETPT dont 2355 au titre du plafond État)
- Tableau 2 : Autorisations budgétaires
- Tableau 4 : Équilibre financier
- Tableau 6 : Situation patrimoniale

| | |
|------------|----|
| Pour | 20 |
| Contre | 12 |
| Abstention | 0 |

Le conseil d'administration approuve les tableaux budgétaires susmentionnés.

Article 3

Le conseil d'administration vote sur les prévisions comptables suivantes :

- 31 268 061 € de trésorerie
- - 13 523 898 € de résultat patrimonial
- - 9 238 505 € de capacité d'autofinancement
- 6 794 146 € de fonds de roulement

| | |
|------------|----|
| Pour | 20 |
| Contre | 12 |
| Abstention | 0 |

Le conseil d'administration approuve les prévisions comptables susmentionnées

Article 4

Le conseil d'administration vote sur l'allocation des enveloppes suivantes dans le cadre du budget initial 2025 :

- Enveloppe Recherche : 9 146 487 €
- Enveloppe Formation : 21 901 200 €

| | |
|------------|----|
| Pour | 20 |
| Contre | 12 |
| Abstention | 0 |

Le conseil d'administration approuve la répartition des enveloppes recherche et formation.

Fait à Rouen, le 13 décembre 2024

Le président de l'Université de Rouen Normandie


Laurent YON